



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE LA MAIRIE DE GAILLAC**

011/020

**L'AN DEUX MILLE ONZE
le 11 JUILLET à 10h30**

Dument convoqué, le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni, en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Danièle BORDAIS

Présents : Danièle BORDAIS, Yvette PAZ, Josette BLANC, Danielle CONDO, Annie ACHILLI, Germinal GRINO, Paulette VERGNES, Jean-Marie BIRBES, Henri FRAISSE, Betty FOURNIER, Joseph POMAR, Dominique DUASO-ORTAS.

Excusés : Michèle RIEUX, Marie-Françoise JOURNES, Martine PALMIERO, Bernard DOAT, , Mohamed EDDAH.

CREATION DE POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL TERRITORIAL

Madame Danièle BORDAIS, Vice-Présidente du C.C.A.S., propose la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal Territorial.

Sur proposition de la Vice-Présidente,
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré

DÉCIDE la création, à compter du **1^{er} juillet 2011** d'un emploi d'Adjoint Technique Principal 2^{em} classe Territorial, à temps complet, pour une durée hebdomadaire de 35 heures, Catégorie C, cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux, Filière Technique, Échelle Indiciaire Brute 299/446 (Echelle 5) en 11 échelons.

CHARGE la Présidente et la Vice-Présidente de l'exécution de la présente délibération et de la procédure de nomination de l'Adjoint Technique Principal Territorial.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
ET EXECUTOIRE.

Publié le 12 juillet 2011.
Transmis en Préfecture.

La Présidente,
Michèle RIEUX.